

Collection

Études théoriques

no ET0508

Qu'est-ce que l'économie sociale ?

Synthèse introductive

Louis Favreau

Copublication CRISES/CRDC

mai 2005

Cahiers du CRISES
Collection Études théoriques – no ET0508
« **Qu'est-ce que l'économie sociale ? Synthèse introductive** »
Louis Favreau

ISBN : **2-89605-197-X**

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de trois axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

Axe innovations sociales et territoire

- Les chercheurs de l'axe territoire s'intéressent principalement aux rôles des acteurs sociaux, et à leurs pratiques innovatrices, dans les recompositions territoriales contemporaines. Ils étudient notamment l'émergence de réseaux sociaux et leurs liens avec de nouvelles formes de territorialité ; les relations entre les entreprises, les acteurs sociaux et les instances politiques locales ; les identités locales et leurs liens avec le développement économique et social ainsi que les modalités de gouvernance territoriale.

Axe innovations sociales et conditions de vie

- Les chercheurs de l'axe conditions de vie s'attardent à repérer, décrire et analyser des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.

Axes innovations sociales, travail et emploi

- Les membres de l'axe travail et emploi centrent leurs travaux sur l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les recherches portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles de l'emploi et du travail. Elles concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, la formation et l'économie du savoir.

LES ACTIVITÉS DU CRISES

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires post-doctoraux, la formation des étudiants, le CRISES organise toute une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les cahiers de recherche, les rapports annuels et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : www.cris.es.uqam.ca.

Denis Harrison
Directeur

NOTES SUR L'AUTEUR

Louis FAVREAU est sociologue et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Il est chercheur au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRiSES) et au Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT).

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ENCADRÉS ET DES TABLEAUX.....	ix
RÉSUMÉ.....	xi
INTRODUCTION.....	1
1. QUELQUES RAISONS D'ÉTUDIER L'ÉCONOMIE SOCIALE EN SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	3
1.1. Au niveau micro : le développement local et régional	4
1.2. Au niveau macro : la construction et/ou le renouvellement de l'État social	5
2. L'ÉCONOMIE SOCIALE : APERÇU THÉORIQUE.....	7
2.1. L'économie sociale dans les pays d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord : le cadre de référence qui fait généralement consensus.....	7
2.2. L'économie sociale : une conceptualisation née au sein du mouvement ouvrier dès le début de la révolution industrielle	11
2.3. « Non profit sector » et économie sociale : deux courants d'interprétation et trois familles d'entreprises et d'organisations	13
2.4. L'économie sociale : levier de changement ou relais de l'État ou du marché ?.....	18
3. L'ÉCONOMIE SOCIALE : ESSAI DE THÉORISATION SUR LES RESSORTS DE CETTE FORME D'ACTION COLLECTIVE	19
3.1. L'économie sociale a 150 ans d'histoire	19
3.1.1. Le mouvement ouvrier et la conquête d'espaces démocratiques dans les entreprises : des stratégies multiples dont celle de l'économie sociale.....	21
3.2. Des expériences historiques significatives d'économie sociale	21
3.2.1. Le mouvement Desjardins au Québec : 100 ans d'économie sociale dans le secteur du crédit et de l'épargne.	22
3.2.2. Le Complexe coopératif Mondragon.....	23

3.3.	Le renouvellement de l'économie sociale : la sortie de l'éclipse	24
3.4.	Des exemples d'initiatives contemporaines d'économie sociale.....	26
3.4.1.	Le Fonds de solidarité de la FTQ	26
3.4.2.	L'Atelier du chômeur à Sorel : un groupe d'entraide devenu une entreprise sociale en environnement.....	27
3.4.3.	Le Carrefour financier solidaire	28
4.	L'ÉCONOMIE SOCIALE AU NORD PEUT-ELLE ÊTRE UNE INSPIRATION POUR LE SUD ?.....	29
4.1.	L'économie sociale : un concept fédérateur	30
	BIBLIOGRAPHIE	31

LISTE DES ENCADRÉS ET TABLEAU

ENCADRÉ 1	Économie sociale : définition de base	9
ENCADRE 2	L'économie sociale comme action collective : les trois dimensions.....	10
ENCADRÉ 3	Le Complexe coopératif de Mondragon au Pays Basque espagnol.....	23
TABLEAU 1	Les trois grandes familles de l'économie sociale.....	16

RÉSUMÉ

*Dans la plupart des pays du monde et depuis des décennies, des gens s'associent pour **entreprendre autrement**. Plusieurs de ces initiatives témoignent de pratiques de solidarité où l'économique et le social se croisent et interagissent. Le rôle et la place de l'économie sociale et solidaire sur la planète, tout particulièrement dans un contexte de mondialisation, sont au cœur de ce cahier. Entre autres sujets, sont dévoilées, dans un essai de synthèse, **l'histoire, les pratiques et la théorie** qui bordent le concept central d'«économie sociale» à la lumière des travaux sur la question produits depuis une dizaine d'années en sciences économiques et sociales.*

Louis Favreau

PRÉCISIONS

Le présent cahier comme essai-synthèse s'est alimenté aux travaux de différents réseaux de recherche en économie sociale auxquels la CRDC a été associée dans les dix ou quinze dernières années.

Le premier réseau est québécois et existe depuis plus de 15 ans : le Centre interuniversitaire de recherche sur les innovations sociales (CRISES) nous a permis de produire au moins deux ouvrages sur l'économie sociale et le développement économique communautaire (Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell, 2001 ; Favreau et Lévesque, 1996).

Le second réseau est surtout européen et a donné un ouvrage sur la nouvelle économie sociale mis en relation avec le défi de l'emploi dans un cadre comparatif de neuf pays du Nord (Defourny, Favreau et Laville, 1998).

Le troisième réseau est, pour partie, composé de chercheurs du Nord et, pour partie, de chercheurs du Sud dans le cadre du programme STEP du BIT qui a à son actif un ouvrage sur l'émergence au Sud d'une nouvelle économie sociale (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999) et un autre qui s'est inspiré des travaux de ce réseau (Favreau et Fréchette, 2002).

Le quatrième réseau est un réseau international Nord-Sud dirigé par A. Salam Fall et L. Favreau, le réseau Création de richesses en contexte de précarité qui a à son actif une importante conférence internationale sur le Sud et le Nord dans la mondialisation, quelles alternatives (à l'UQO, septembre 2003) et deux ouvrages (Fall, Favreau et Larose, 2004 ; Favreau, Fall et Larose, 2004).

Les références bibliographiques principales

COMEAU Y., L. FAVREAU, B. LÉVESQUE, et M. MENDELL. 2001. Emploi, économie sociale et développement local : les nouvelles filières. Sillery : PUQ. Collection Pratiques et politiques sociales.

DEFOURNAY J., P. DEVELTERE et B. FONTENEAU (dir.). 1999. L'économie sociale au Nord et au Sud, Bruxelles, De Boeck Université.

DEFOURNAY, J., L. FAVREAU et J.-L. LAVILLE. 1998. Insertion et nouvelle économie sociale : un bilan international, Desclée de Brouwer, Paris.

DEMOUSTIER, D. 2001. L'économie sociale et solidaire, s'associer pour entreprendre autrement. Syros/Alternatives économiques, Paris.

FALL, A. S., L. FAVREAU et G. LAROSE (dir.). 2004. Le Sud... et le Nord dans la mondialisation : quelles alternatives ? Mondialisation, société civile, États, démocratie et développement, Presses de l'Université du Québec et Karthala (Paris)

FAVREAU, L. et B. LÉVESQUE. 1996. Développement économique communautaire, économie sociale et intervention, Presses de l'Université du Québec, Sillery.

FAVREAU, L., G. LAROSE et A. S. FALL. 2004. Altermondialisation, économie et coopération internationale. Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy et Karthala, Paris.

FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE. 2002. Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale, PUQ, Sillery

INTRODUCTION

« L'initiative économique n'est pas réservée aux riches
ni n'est le monopole de l'entreprise privée »

*J.-P. Vigier, directeur de la Société d'investissement
et de développement international (SIDI), France*

Dans la plupart des pays du monde et depuis des décennies, des initiatives économiques populaires associent des gens pour **entreprendre autrement**. Plusieurs de ces initiatives de même que des dispositifs innovateurs d'accompagnement (en matière de financement, d'aide à la création d'entreprises, d'insertion socioprofessionnelle et de soutien à la relance de communautés locales...) témoignent de pratiques de solidarité où l'économique et le social se croisent et interagissent. Il est faux de prétendre que la seule logique capitaliste prévaut. Plusieurs logiques guident l'essor du développement économique et social de nos sociétés : celle du marché assurément mais aussi celle de l'État et celle des entreprises collectives et de la société civile.

Le rôle et la place de l'économie sociale et solidaire sur la planète, tout particulièrement dans un contexte de mondialisation, sont au cœur de ce cahier. Entre autres sujets, sont dévoilées, dans un essai de synthèse, l'histoire, les pratiques et la théorie qui bordent le concept central d'« économie sociale » à la lumière des travaux sur la question produits depuis une dizaine d'années en sciences économiques et sociales.

Les initiatives économiques populaires que nous avons observées depuis une quinzaine d'années et les dizaines de monographies que nous avons réalisées dévoilent une économie sociale et solidaire sortie de son éclipse de plusieurs décennies et offrant, à certaines conditions, un **potentiel de développement de nouvelles formes de régulation démocratique, d'identité et d'utilité sociale**. Plutôt qu'une nouvelle forme de gestion sociale de la pauvreté, elles témoignent d'une réponse inédite à des besoins sociaux (nécessité), à des aspirations de développement d'appartenances collectives (identité), le tout se conjuguant avec la visée d'un monde démocratique et équitable (projet de société).

De plus, le concept d'économie sociale s'avère, dans certains pays et à certaines périodes, **fédérateur de nombreuses initiatives** issues de l'économie populaire, de mouvements associatifs et coopératifs, de syndicats, d'ONG, etc., lesquels évoluent souvent en rangs dispersés : fédérateur par son **approche transversale** (par-delà les secteurs, se regrouper sur une base territoriale commune) ; fédérateur par son caractère **inclusif** (des initiatives bien organisées sous forme de mutuelles, d'associations ou de coopératives mais aussi des initiatives plus informelles) ; fédérateur aussi par le **projet sociopolitique** qui le sous-tend c'est-à-dire une démocratisation des entreprises et du développement et une redistribution de la richesse produite; enfin, fédérateur par son **projet internationaliste** de mise en réseau à l'échelle de la planète pour favoriser une autre mondialisation.

1. QUELQUES RAISONS D'ÉTUDIER L'ÉCONOMIE SOCIALE EN SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Partout dans le monde aujourd'hui, des expériences inédites d'économie sociale et solidaire ont surgi. Que l'on pense, dans les pays du Nord, aux coopératives de solidarité ou aux entreprises d'insertion au Québec, aux services de proximité et aux Régies de quartier en France, aux coopératives sociales en Italie, aux coopératives de travail associé en Espagne, aux agences de développement communautaire américaines. Que l'on pense, pour ne mentionner que les plus connues dans les pays du Sud, à la « Grameen Bank » (Bangladesh) qui a développé un système de microfinancement pour venir en aide aux familles les plus démunies (petits prêts pour le démarrage de microentreprises), aux cuisines collectives latino-américaines ou aux tontines africaines, ou encore, aux filières de commerce équitable Nord-Sud et Sud-Sud qui se développent ici et là depuis une décennie.

Partout dans le monde, ces initiatives sont également en voie de renouveler l'**économie sociale**, concept « parapluie » rassemblant le monde des **coopératives**, des **mutuelles** et des **associations**. À notre avis, cet ensemble d'initiatives – que le mouvement ouvrier a contribué à mettre au monde au siècle dernier, parce qu'il s'était vu « contraint » à fournir des réponses à l'offensive capitaliste – doit être examiné au moins sur trois registres : d'abord sur celui des impératifs économiques (de stricte nécessité) mais aussi celui des impératifs socioculturels (d'identité) et des impératifs sociopolitiques (de projet de société). Partout dans le monde se réinvente aujourd'hui une « économie sociale », notion la plus reconnue de toutes celles que l'on emploie depuis une ou deux décennies (économie sociale et solidaire, économie communautaire, « non-profit sector », économie alternative, économie solidaire...¹) du moins dans le monde latin et francophone.

L'érosion des compromis sociaux et la remise en question des règles institutionnelles qui ont constitué la base du modèle de développement de l'après-guerre (le modèle fordiste et providentialiste) constituent le cœur de la crise actuelle : la mondialisation néolibérale a provoqué une concurrence à la hausse entre pays, de l'exclusion et un déficit démocratique, les États devenant de plus en plus redevables à des acteurs qui leur sont extérieurs (FMI, Banque mondiale, etc.). C'est la toile de fond qui explique en grande partie la **résurgence du thème** d'une économie sociale et plus largement d'une **économie à visage humain** au sein d'ONGD, de mouvements sociaux et d'institutions internationales comme l'UNESCO, le BIT, le PNUD...

Les mouvements sociaux au Nord comme au Sud ont en effet subi les contrecoups de cette mondialisation. Ils vivent donc depuis plus d'une décennie un temps fort d'incertitudes. Mais **la crise a aussi libéré un espace inédit pour l'innovation sociale, notamment dans la zone où le**

¹ Dans les pays industrialisés, l'expression « économie sociale et solidaire » est surtout utilisée en France (Demoustier, 2001), celle d'« économie solidaire » par un courant français bien particulier (Dacheux et Laville 2003). Au Québec, généralement l'expression « économie sociale » prévaut tant chez les chercheurs que dans les organisations bien que la filière syndicale de la CSN utilise aussi l'expression d'« économie solidaire ».

« **social** » et l'« **économique** » **se superposent**, ce qui est le cas de **l'économie sociale et solidaire**.

La période de crise structurelle que nous traversons nous rappelle donc que **l'intervention de l'État dans le développement économique et social des sociétés ne suffit pas à lui seul à développer une économie socialement responsable et équitable**. Cette raison fournit une clé essentielle pour justifier de s'interroger sur l'économie sociale et solidaire.

En outre, l'économie sociale nous rappelle aussi ce 19^e siècle, dans les pays du Nord, là où les mouvements sociaux ont cherché les voies d'une économie plus humaine, les voies d'une création de richesses qui **ne se réduit pas à l'économie de marché**.

Il y a en effet l'émergence au Nord à partir du 19^e siècle de sociétés d'entraide devenues par la suite des mutuelles, des coopératives ou des associations. De là la notion relativement récente d'une « **économie plurielle** » évoquée dans certains travaux de l'OCDE (1996) et de « modèles de développement », d'économies, certes, avec marché mais d'économies où l'intérêt général est plus fortement présent si les économies publique et coopérative/associative y sont bien vivantes ; d'où l'idée d'une économie sociale qui ne participe pas du désengagement de l'État mais bien de son refaçonnage (dans les pays du Nord) ou de sa reconstruction (dans les pays du Sud)² et d'une économie où l'ensemble des entreprises subissent la sanction du marché (l'impératif de croissance) sans que s'éclipsent d'indispensables règles du jeu favorisant un développement économique au service de la société, ce qui n'est rendu possible que par un rééquilibrage de différents pôles de développement que sont l'entreprise privée, l'entreprise publique et l'entreprise collective³ et par leur démocratisation.

Une meilleure compréhension du **rôle de l'économie sociale, de son histoire et de ses diverses pratiques** pourra, croyons-nous, fournir aussi quelques **paramètres de compréhension** sur deux questions importantes pour le développement économique et social de nos sociétés.

1.1. Au niveau micro : le développement local et régional

Comment l'économie sociale contribue-t-elle à lancer ou relancer le développement de régions et de communautés locales délaissées par le développement économique dominant ?

² Certains auteurs parlent d'« économies de marché libérales » et d'« économies de marché coordonnées » (Hall et Soskice, 2001), ces dernières étant celles auxquelles nous faisons référence : intervention plus marquée de l'État, présence plus forte de la société civile (syndicats, entreprises collectives...). Voir à ce propos le cahier *Économie sociale et politiques publiques* de L.Favreau, CRDC, 2005.

³ Entreprise collective entendue ici dans son sens plus général, englobant toutes les formes de regroupements de personnes mobilisées par un engagement social quelconque sur le terrain économique (mutuelles, coopératives, syndicats, organisations communautaires...).

Quand l'économie ne suit plus ou, plutôt, quand l'économie ne porte plus la croissance du social, comment réorganiser ce dernier ? Voilà une question centrale pour les communautés locales et les régions. Fini l'époque où l'on pouvait se situer à l'intérieur d'un schéma simple où se combinaient une conjoncture économique favorable et le développement d'un État social branché sur les demandes des communautés, des régions et des mouvements sociaux. Fini également l'époque où le développement d'un service public centralisé constituait la principale, voire l'exclusive réponse à de nouveaux besoins.

Bref, ce qui avait constitué les assises du développement local et régional pendant plus de 20 ans s'est effrité, d'où le renouvellement qui passe par :

- ▶ Une inscription dans un cadre plus régional et un engagement plus intensif dans une interface entre, d'une part, le service public et, d'autre part, les entreprises collectives ;
- ▶ L'introduction dans l'espace public de notions telles que celles d'économie sociale et de capital social, d'insertion sociale par l'économie, de développement économique communautaire et de gouvernance locale, notions qui rejoignent celles, plus anciennes, d'aménagement intégré des ressources et de développement local.

En somme, on perçoit mieux les limites de l'approche sectorielle dans le développement de nos sociétés tandis que l'approche exclusivement par le service public central ne suffit plus. D'où une **tendance nouvelle caractérisée par la montée du « local » et du « territorial »** et par la résolution des problèmes à partir d'**initiatives économiques** locales dans des communautés et régions en difficulté, par, pour et avec elles (Favreau et Lévesque, 1996)

1.2. Au niveau macro : la construction et/ou le renouvellement de l'État social

Comment l'économie sociale contribue-t-elle à la construction de nouvelles formes de régulation démocratique et à l'élaboration de nouvelles politiques publiques ?

L'économie sociale peut aussi contribuer à **renouveler l'État social**. Son rôle se fonde aujourd'hui sur le fait qu'une grande partie de l'économie monétaire de nos sociétés échappe à la stricte logique marchande (près de la moitié de cette économie dans le cas du Québec si on combine économie publique et économie sociale). En effet, en dépit du discours néolibéral, la part des impôts progressent partout dans les pays de l'OCDE, c'est-à-dire le non-marchand. Ces prélèvements obligatoires ont passé de 31 % à 37.3 % du PIB entre 1975 et 2000 avec en pointe avancée le Danemark pour près de 50 % (Duval, 2004 : 22). Or, gérer cette économie publique non concurrentielle est un défi de taille : l'engourdissement bureaucratique, voire la dérive

centralisatrice, sont les risques induits par cette puissance publique. C'est pourquoi les pouvoirs publics aujourd'hui s'associent parfois à des entreprises collectives (coopératives, mutuelles et associations à but non lucratif) à qui sont déléguées des missions de service public. L'intérêt général y est peut-être mieux servi par cette cohabitation étant donné les finalités sociales auxquelles elles souscrivent d'emblée dans leurs valeurs mais aussi dans leur mode d'organisation (leurs statuts), dans la garantie patrimoniale de leur propriété (elles n'appartiennent pas à des propriétaires privés qui peuvent en disposer à leur guise mais plutôt au patrimoine collectif) et dans leur plus grande capacité de proximité avec les communautés locales. L'État n'est donc plus le seul acteur, le seul maître d'œuvre bien qu'il en demeure généralement le principal organisateur en tant que régulateur en dernière instance.

2. L'ÉCONOMIE SOCIALE : APERÇU THÉORIQUE

Historiquement, l'économie sociale se révèle être une action collective, une mobilisation sociale, inspirée par trois mobiles : les besoins socioéconomiques de populations (la nécessité) ; les aspirations de ces populations à une identité propre (l'identité) ; l'horizon partagé d'une société démocratique et équitable (un projet de société). Cette mobilisation est généralement le fait, en amont et en aval, de mouvements sociaux qui animent des activités économiques qui combinent **initiative** et **solidarité**. Mais quelle direction cette action collective prend-t-elle ? Est-ce principalement, en dernière instance, l'expression d'une néo-philanthropie (par défaut d'État social) ou plutôt l'expression de nouvelles formes de régulation socioéconomique, politique, d'identité et d'utilité sociale ? Est-ce une nouvelle forme de gestion sociale de la pauvreté ou une réponse inédite à des besoins sociaux qui se conjuguent à une aspiration à la vie démocratique et au renouvellement de la protection sociale et des politiques d'emploi des États ? Qu'est-ce que l'histoire des pratiques dans ce domaine (histoire qui remonte au 19^e siècle) et la théorie qui lui est liée nous révèlent à cet égard ?

2.1. L'économie sociale dans les pays d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord : le cadre de référence qui fait généralement consensus

Dans la plupart des pays, de nombreuses activités socioéconomiques locales surgissent et entrent en relation, parfois de façon conflictuelle, avec des programmes publics : c'est l'expérience de la nouvelle économie sociale issue principalement de mobilisations sur l'emploi et sur le développement de nouveaux services collectifs de proximité.

Au cours des deux dernières décennies, cette nouvelle économie sociale est ainsi devenue le lieu d'un enjeu crucial : celui du renouvellement des formes de développement des communautés locales. La mobilisation sociale à laquelle elle a donné naissance a donc été particulièrement forte depuis le début des années 1980. Elle s'est réalisée autour de trois types d'initiatives :

- ▶ Des initiatives de formation à l'emploi à partir d'associations à visée pédagogique favorisant des apprentissages divers liés au marché du travail ou des entreprises d'insertion socioprofessionnelle, à l'intérieur desquelles se font, la plupart du temps, des passages en situation de travail – de durée variable – devant permettre à terme de se trouver un emploi sur le marché classique du travail (Defourny, Favreau et Laville, 1998) ;
- ▶ Des initiatives de développement de services de proximité de types services de garde, restauration populaire, aide à domicile, logement social... (Vaillancourt et alii, 2003 ; Vaillancourt, 1999) ;

- ▶ Des initiatives territorialisées de revitalisation économique et sociale croisant, à l'intérieur d'un processus d'intervention multi-activités, des acteurs divers engagés sur le territoire dans la mise sur pied et le soutien – mais non exclusivement – d'entreprises d'économie sociale (Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell, 2001 ; Favreau et Lévesque, 1996).

Qu'il s'agisse des « entreprises communautaires » au Royaume-Uni et au Canada, des « sociétés d'emploi et de qualification » en Allemagne, des « entreprises de formation par le travail » en Belgique, des « régies de quartier » françaises ou des « coopératives sociales » en Italie, en Suède, au Royaume-Uni ou des CDÉC au Canada, ces expériences récentes de l'économie sociale sont le **produit d'une rencontre de l'association et de la coopération** (Perri 6 et Vidal, 1994). Cette **nouvelle économie sociale** est plus ou moins proche, selon les cas, des composantes « historiques » de l'économie sociale (Defourny et Monzon Campos, 1992 ; Vienney, 1994 ; Bidet, 2000) parce qu'elle dispose, pour l'essentiel, des mêmes grands traits distinctifs par rapport à l'entreprise privée, c'est-à-dire qu'elles sont :

- ▶ Des entreprises qui, à l'origine, sont des regroupements de personnes avant que d'être des regroupements de capitaux ;
- ▶ Des entreprises et des organisations dont la propriété est collective, propriété des usagers et/ou des salariés ;
- ▶ Des entreprises caractérisées par un fonctionnement démocratique inscrit dans un statut juridique d'association, de coopérative ou de mutuelle (ou dans des dynamiques associatives, coopératives ou d'entraide plus ou moins informelles) ;
- ▶ Des entreprises dans lesquelles le patrimoine est collectif, les surplus, profits et ristournes étant de caractère inaliénable ;
- ▶ Des entreprises dans lesquelles on retrouve une catégorie nouvelle d'acteurs, des gens issus de milieux qui n'ont généralement pas baigné dans le monde de l'entreprise ni dans un environnement favorable à leur participation directe sur ce terrain.

ENCADRÉ 1

Économie sociale : définition de base

- a. Des entreprises dont les **finalités** ne sont pas de servir les intérêts de détenteurs de capitaux mais de remplir des fonctions sociales, au sens où l'activité vise à assurer conjointement et explicitement viabilité économique et utilité sociale ;

- b. Des **acteurs** qui s'associent pour créer des entreprises qui répondent aux besoins de base d'un groupe ou d'une collectivité locale ;

- c. Des **structures** et des **règles** orientées vers la participation démocratique et qui ne répartissent pas le pouvoir en fonction du capital détenu ;

- d. Des **activités collectives** de production de biens ou de services se développant sur les marchés (privé ou public) à partir d'un travail de coopération entre associés d'une même entreprise ;

- e. Des entreprises dont le **patrimoine est collectif** : les surplus, profits et ristournes étant de caractère inaliénable

En termes plus généraux, le **sens premier** et **fondamental** attribué à l'économie sociale est de **s'associer pour entreprendre autrement** selon l'heureuse formule de D. Demoustier (2001). De tous les débats de définition à propos de l'économie sociale, il nous semble qu'elle soit la plus recevable de toutes car le fait de la définir comme « une association pour entreprendre autrement » prend en compte les **trois dimensions de cette action collective sans en privilégier une** au dimension politique (le « autrement »). **départ** : la dimension sociale (s'associer), la dimension économique (entreprendre) et la dimension politique (le « autrement »).

ENCADRE 2

L'économie sociale comme action collective : les trois dimensions

S'ASSOCIER	Besoins socioéconomiques, socioculturelles et sociopolitiques de se regrouper dans des organisations démocratiques	Dimension sociale
ENTREPRENDRE	Affronter le marché dans la production de biens et de services	Dimension économique
AUTREMENT	Pluralité d'engagements citoyens avec des mobiles sociopolitiques divers	Dimension politique

Plusieurs variantes de cette définition de base sont possibles les unes insistant plus sur la dynamique organisationnelle et sur le modèle coopératif (Vienney), d'autres sur la dimension politique et de transformation sociale par des pratiques solidaires liées au développement de différents services de proximité (Laville, 1992), d'autres encore sur sa contribution économique et socio institutionnelle (Bidet, 2000 ; Defourny et Monzon Campos, 1992) ou sur sa contribution socioéconomique au développement (Desroches, 1976 ; Develtere, 1998).

Dans un deuxième temps, il est aussi permis de pousser un peu plus loin la réflexion en mettant en relief que ces initiatives, à certaines conditions et dans certains cas, finissent par servir de **tremplins à de nouvelles formes de régulations sociales** liées au développement de gouvernances territoriales démocratiques et à la création d'entreprises collectives majeures (Lévesque et alii, 2001). Ce qui nous rapproche des travaux sur le développement local et régional issus de la nouvelle géographie économique (Pecqueur, 2000 ; Demazière, 2000 ; Benko et Lipietz 2000 ; Benko, 1998) autour des systèmes locaux de production fondés sur la coopération interentreprises mais aussi des travaux de politologues sur le renouvellement des solidarités dans le cadre d'États sociaux qui cherchent à se renouveler (Noel, 1996 ; Vaillancourt, 2000).

2.2. L'économie sociale : une conceptualisation née au sein du mouvement ouvrier dès le début de la révolution industrielle

Le concept est très ancien. Il remonte, chez les économistes comme chez les sociologues, au 19^e siècle : en économie, le concept désignera, dans un premier temps, une approche particulière de l'économie politique (Gide) ou une économie du social axée sur la distribution (Walras), pour progressivement porter sur les entreprises et les organisations qui prennent, directement et explicitement en compte, les **questions éthiques et sociales**, soit les coopératives, les mutuelles et les associations (Lévesque et Mendell, 1999). En sociologie, ce concept aura de l'intérêt pour les socialistes comme Mauss et Jaurès. Weber et Durkheim y feront positivement référence mais Marx, en lutte contre le socialisme utopique popularisé par Owen, Saint-Simon, Fourier et Proudhon, aura tendance à le rejeter. Plus tard, le courant communiste au sein du mouvement ouvrier, plutôt que de considérer les activités économiques des coopératives, mutuelles et associations comme autant de moyens de favoriser l'« émancipation ouvrière », verra ces dernières comme autant de détournements de la lutte contre le capital. En effet, aux yeux de ce courant, seuls les syndicats et leur parti, le Parti communiste, peuvent véritablement défendre la classe ouvrière. Les sociaux-chrétiens et les socialistes n'en continueront pas moins de juger pertinent ce mode de lutte contre le capitalisme jugeant que la stratégie où on accumule les pas de fourmi (les contre-pouvoirs) vaut bien celle où on s'obstine à revendiquer des pas de géant (l'utopie). Cela donnera lieu à la multiplication des mutuelles et l'influence souvent déterminante de celles-ci dans la mise en place des premiers systèmes publics de protection sociale en Europe, et donc dans la construction d'un État social.

Pour préciser un peu plus la construction progressive de ce concept d'économie sociale, on peut avancer qu'elle s'est alimentée, au XIX^e siècle, à des sources intellectuelles et politiques diverses: des socialistes utopiques, des chrétiens sociaux, des libéraux, des coopérativistes ou encore des socialistes.

Au XX^e siècle, **l'économie sociale devient un secteur économique spécifique** et contribue de fait à l'**humanisation** de l'économie (Maréchal, 2000). C'est dire par là que tout un pan de l'économie prend ses distances et **se démarque des lois du marché tout comme de la seule régulation publique** en se positionnant dans un mode de production et d'affectation des bénéfices qui lui est propre et en mettant en oeuvre des principes d'organisation où la non-domination du capital se traduit dans les statuts mêmes de ces entreprises. D'où l'économiste Demoustier (2001), partant de l'existence effective de ce secteur spécifique, avance que l'économie sociale consiste à « s'associer pour entreprendre autrement ». Ce faisant elle réintroduit dans l'économie sociale les trois dimensions dont elle est porteuse, soit la dimension sociale (s'associer), la dimension économique (entreprendre) et la dimension politique (autrement) à la différence de Dacheux et Laville (2003) qui privilégient l'engagement citoyen, et surdimensionnent le caractère politique de cette forme d'économie. En mettant ainsi l'emphase sur sa **dimension politique**, ils établissent une différence de nature – à notre avis peu pertinente entre l'économie sociale (trop économique) et l'économie solidaire d'abord définie comme un engagement citoyen. Ici la question posée renvoie à la contribution et à la légitimité de ces initiatives à côté de l'État et du marché pour créer du lien social et pour contribuer à créer de nouvelles régulations sociales (Comeau et alii, 2001)⁴ On notera aussi que certains travaux s'intéressent davantage à l'économie sociale émergente, instituante plutôt qu'instituée, en mettant l'emphase **sur son utilité sociale et écologique** (Lipietz, 2001).

Mais l'espace pour ce type d'initiatives à côté du marché et de l'État est-il significatif ? Notre proposition réside dans l'idée qu'il existerait **un espace inédit d'innovation sociale** au coeur de la crise de la société salariale et des étatismes industriels, espace éclipsé pendant la période des « Trente Glorieuses ». Le marché et l'État demeurent insuffisants pour trouver des réponses aux problèmes actuels (montée de l'exclusion, bureaucratisation du service public...), pour repérer les nouveaux besoins sociaux et pour faire émerger de nouvelles formes d'organisation de l'entreprise répondant mieux aux aspirations de ses travailleurs et de nouvelles formes de gouvernance territoriale prenant mieux en compte les aspirations des populations.

Ce secteur, institué ou instituant (pour reprendre les termes de Desroche) est-il important ? Économiquement parlant, il n'est pas un poids lourd. Il représente 8 % de l'économie des pays

⁴ Le courant français de l'économie solidaire, toujours soucieux de se démarquer du mouvement réel de l'économie sociale, survalorise la dimension politique en la définissant d'abord comme un engagement citoyen, ce qui sous-estime que l'économie sociale est fille de la nécessité. Mais Laville définit aussi l'économie solidaire comme étant la construction conjointe de l'offre et de la demande, le tout complété par l'hybridation des ressources (publiques, privées, bénévoles). La formule est séduisante sauf à penser que lorsqu'on étudie la petite entreprise privée (la TPE), on est appelé à constater que son activité économique participe de la même dynamique (construction conjointe et hybridation). Alors où est la différence ? Dans la finalité sociale explicite, le fonctionnement démocratique, le regroupement de personnes (et non d'actionnaires) et l'inscription des profits dans le patrimoine collectif. Ce qui nous ramène aux caractéristiques généralement admises à propos de l'économie sociale. L'économie solidaire fait plutôt partie des nouvelles générations de l'économie sociale. Pour ce qui concerne la notion d'« économie solidaire » telle que développée en Amérique latine, il s'agit de tout autre chose (Fall, Favreau et Larose, 2004 ; Favreau et Fréchette, 2002).

développés en termes d'emplois (CIRIEC, 2000). Il ne faut cependant pas sous-estimer son importance économique : l'enquête du CIRIEC menée à l'échelle européenne avance des données fort significatives : près de 9 millions d'emplois (8 879 546) pour les 15 pays de l'Union Européenne avec des pointes pour certains pays tels les Pays-Bas (16,64 % de l'emploi salarié du pays) ou le Danemark (13,85 %). Et puis il y a une donnée majeure : les secteurs occupés par l'économie sociale sont des secteurs stratégiques : l'éducation, la santé, les services sociaux, l'environnement ou la culture à une hauteur allant jusqu'à 50 % de ces derniers dans plusieurs pays (Salamon et Anheir 1998). Sans compter qu'au plan social et sociopolitique, dans plusieurs sociétés, des régions entières ou des communautés locales devenues incertaines de leur avenir, peuvent continuer d'avancer et de se développer plutôt que de stagner, voire même décliner (Favreau, 2004).

2.3. « Non profit sector » et économie sociale : deux courants d'interprétation et trois familles d'entreprises et d'organisations

Ces initiatives diverses de la NÉS des deux dernières décennies ont finalement attiré l'attention d'économistes et de sociologues, lesquels se détachent, sur la scène internationale, en deux grands courants : le courant du « non profit sector », d'origine et de culture anglophone (principalement américaine), et celui de l'« économie sociale », d'origine et de culture latine et francophone, les deux se disputant l'interprétation et le sens à donner à ces initiatives devenues de plus en plus importantes. Quels sont les convergences et différences, avantages et inconvénients de ces deux approches ?

La première direction de recherche est celle du courant Hopkins de Washington (Salamon et Anheir, 1996 et 1998) qui, depuis une dizaine d'années, s'attache surtout à **mesurer la présence et l'importance (poids économique)**, aux côtés de l'État et du marché, de cette autre réalité qualifiée de **secteur « non profit »** tant pour les pays du Nord que du Sud : estimation et évaluation du nombre d'entreprises (associatives), du nombre d'emplois, du nombre de membres et de bénéficiaires; évaluation de la structure de financement, de la valeur imputable au bénévolat, etc. Courant anglo-saxon mais plus précisément américain, il dispose, à l'échelle internationale, d'un tremplin majeur, d'une association montante, l'« International Society for the Third Sector » (ISTR) et des entrées dans certaines institutions internationales (Banque mondiale et FMI).

La seconde direction de recherche est celle du courant ainsi nommé « Économie sociale » qui, depuis une dizaine d'années, s'applique surtout à **comprendre celle-ci**, en prenant en compte d'autres composantes que les seules associations, soit les coopératives et les mutuelles, en les mettant en perspective comme partie des **réponses à la crise économique et à l'affaiblissement des États**, au Nord (Defourny, Favreau et Laville, 1998 ; Laville, 1994) comme au Sud (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999). Courant à l'origine francophone et latin, il dispose de relais au plan international (le CIRIEC international par exemple). Il a des entrées dans certaines institutions

internationales (le BIT par exemple) et travaille à la mise en place de nouveaux réseaux internationaux d'économie sociale et solidaire (Ortiz et Munoz, 1998 ; Favreau et alii, 2003)⁵.

Au plan analytique, le courant du « non profit sector » offre certains avantages :

- ▶ Le **critère de détermination des entreprises sans but lucratif se formalise autour d'un statut organisationnel différent de celui des entreprises privées ou publiques (règles d'incorporation et règles de fonctionnement démocratique)**, ce qui rejoint l'approche du courant institutionnel de l'économie sociale (Vienney, 1994) ;
- ▶ Le critère d'indépendance par rapport au marché et à l'État est convergent avec l'ensemble des approches de l'économie sociale ;
- ▶ Le critère d'adhésion volontaire et de participation bénévole dans les instances de direction de ces entreprises est similaire dans le courant « non profit sector » comme dans celui de l'économie sociale.

Mais il affiche aussi quelques lacunes :

- ▶ Il sous-estime l'encastrement social de ces organisations et de ces entreprises dans leur rapport aux communautés, à ses réseaux informels, à son « capital social » et à son économie locale (Evers, 1998). Par là il ignore de nombreuses initiatives de caractère émergent dont il faut aussi étudier le potentiel et les conditions de démarrage, de soutien et de développement.
- ▶ Il centre son intérêt sur le rôle de prestataire de services de ces entreprises et organisations (réponse à des besoins sociaux non satisfaits) au détriment d'autres rôles : a) au niveau micro, leur contribution de socialisation et d'école de démocratie, en d'autres termes, leur capacité à produire de la cohésion sociale, de l'anticipation, de la prévention et du développement des collectivités ; b) au niveau macro, la capacité de participation à la construction d'un nouvel État social ;
- ▶ Il exclut pratiquement toute la branche entrepreneuriale de ce secteur, c'est-à-dire les coopératives, et ne tient compte que de certaines mutuelles. Or, on ne voit pas très bien les raisons de l'exclusion des coopératives et des mutuelles. Elles sont toutes, aussi constitutivement que les associations, porteuses de finalités et de modalités d'organisation les inscrivant dans une logique d'intérêt collectif ;

Au plan analytique, le courant « Économie sociale », auquel nous participons pour l'essentiel, présente certains avantages :

- ▶ Le courant « économie sociale » cherche à rendre compte d'un triple processus : a) le processus de croisement d'objectifs sociaux et économiques au sein d'entreprises ; b) le processus démocratique interne de ces organisations, caractéristique importante de ces entreprises ; c) l'apport de ces

⁵ Pour en savoir plus, voir notre site Web en développement international : www.uqo.ca/ries2001

entreprises et organisations dans la démocratisation économique des sociétés (Defourny et alii, 2001)⁶ ;

- ▶ Le courant « économie sociale » réfère à trois grandes familles d'organisations plutôt qu'à une seule soit les mutuelles, les coopératives et les associations (voir le tableau qui suit). Précisons qu'il ne s'en tient pas aux seuls cadres juridiques d'opération de ces organisations, prenant en compte tout autant les « entreprises sociales » émergentes de caractère associatif qui en s'institutionnalisant deviennent souvent des mutuelles ou des coopératives (Carpi, 1997) ;
- ▶ Le courant « économie sociale » dispose, particulièrement en Europe mais aussi en Amérique du Nord (notamment au Québec), d'une longue trajectoire historique, ses premières initiatives structurantes remontant aussi loin qu'au début de la révolution industrielle, ce qui a donné lieu à un certain nombre de travaux d'histoire fort appréciables (Gueslin, 1998) ;
- ▶ Le courant « économie sociale » dispose d'une trajectoire qui lui donne une perspective internationale progressiste à partir de son ancrage dans les mouvements sociaux (anciens et nouveaux). Il est lié, en aval, à la réflexion sur les mouvements sociaux (mouvement syndical, mouvement associatif des jeunes, des femmes et des écologistes) depuis plusieurs décennies et, en amont, à la réflexion de chercheurs et de dirigeants qui refusent le capitalisme et le néolibéralisme comme seule voie de développement (Favreau, Fall et Larose, 2004)⁷.

⁶ Dans la consultation (par sondage et séminaire) opérée par l'équipe de recherche sur l'économie sociale dans les pays du Sud (sous la direction conjointe de Defourny et Develtere) auprès d'une cinquantaine de chercheurs de 25 pays dont 17 du Sud, c'est ce triple processus qui rendait le concept d'« économie sociale » plus accueillant. À ce propos, voir Defourny et alii (2001), *L'économie sociale comme outil de lutte contre la pauvreté* (volume 1). Groupe de recherche sur la société civile et l'économie sociale (STEP-BIT), Université de Liège, 137 pages. Disponible sur le site Web du BIT (programme de recherche du STEP) :

⁷ Voir, à ce propos, notre réflexion sur l'institutionnalisation des initiatives des 30 dernières années dans l'expérience québécoise (Favreau et Lévesque, 1996 : 165-182).

TABLEAU 1
Les trois grandes familles de l'économie sociale

	ASSOCIATION	COOPÉRATIVE	MUTUELLE
Objectifs (avec priorité à l'utilité sociale de l'activité sur sa rentabilité)	Offre de service aux membres et/ou à la collectivité	Offre de biens ou services aux membres (ex. coopérative de travail) ou à la collectivité (ex. coopérative de solidarité)	Offre de services aux membres et à leur famille
Activités	Biens et services collectifs sur les marchés (public ou privé)	Biens et services marchands	Services collectifs de protection sociale
Organisation démocratique (répartition du pouvoir)	Conseil d'administration élu et assemblée générale des membres (une personne, une voix)	Assemblée générale des membres (une personne, une voix)	Assemblée générale des membres (une personne, une voix)
Mode d'affectation du surplus	Réinvestissement dans l'organisation	Ristourne aux membres et réinvestissement dans l'organisation	Réinvestissement dans l'organisation et fonds de réserve
Acteurs ou porteurs de projets	Regroupement de personnes (qui ne détiennent pas de capital)	Regroupement de personnes (qui ne détiennent pas de capital)	Regroupement de personnes (qui ne détiennent pas de capital)

Source: adaptation de la typologie développée par Defourny et Develtere (1999: 37).

Le courant « économie sociale » pose néanmoins quelques problèmes notamment celui de présenter, chez certains auteurs et dans certaines organisations, la coopérative classique comme modèle principal de référence (Vienney, 1994), d'où la difficulté à s'emparer des nouvelles dynamiques comme celles des coopératives sociales à l'italienne ou des coopératives à la québécoise, ou la place à accorder aux organisations économiques populaires des pays du Sud.

Au bilan, ces deux courants, celui du « Non profit sector » et celui de l'« Économie sociale », contribuent cependant à leur manière à sortir ces initiatives socio-économiques de la marginalité tant dans la place qui leur est accordée dans l'espace public qu'en matière de recherche en sciences économiques et sociales. À cet effet, il convient de ne pas trop les opposer car ils permettent tous les deux, souvent de façon complémentaire, d'examiner le potentiel de ces initiatives dans l'élaboration d'un nouveau modèle de développement démocratique et équitable.

L'économie sociale est profondément liée aux mouvements sociaux en dépit du préjugé actuel sur sa très forte liaison avec les pouvoirs publics. Elle a historiquement été l'objet d'incompréhensions ou de désaccords avec d'autres composantes des mouvements sociaux (syndicats par exemple) dont elle tire pourtant en partie son impulsion. Ces malentendus, incompréhensions et désaccords proviennent aussi d'une méconnaissance de son positionnement social de fond : les **initiatives de l'économie sociale** ont donné naissance à un ensemble d'organisations et d'entreprises **historiquement et fondamentalement issues du mouvement ouvrier** au même titre que les syndicats par exemple. Ces organisations ont les mêmes qualités et les mêmes défauts dont ces mouvements sont porteurs. Et elles sont aussi **plurielles** que ces mouvements dans ces **fondements** (plusieurs formes et orientations du syndicalisme, plusieurs types d'organisations et d'entreprises, plusieurs partis et mouvements de gauche), **la plupart des tendances** y ayant participé avec plus ou moins de force et d'intérêt selon les pays et les périodes.

L'économie sociale a, historiquement, participé, de façon explicite, au combat social pour plus de justice et de démocratie. Mais tout comme l'ensemble des mouvements sociaux, par ces temps d'incertitudes sur les voies à suivre en matière de développement, les organisations et les entreprises de l'économie sociale s'interrogent à nouveau sur leur contribution à ce développement.

Bref, avec la crise du socialisme réel dans les pays de l'Est, avec celle de l'État social dans les pays capitalistes de l'Ouest, avec la crise générale des étatismes industrialisants comme stratégies de développement économique et social dans les pays du Sud, mais aussi avec les aspirations de groupes sociaux à des manières différentes d'entreprendre, on assiste aujourd'hui à une **ré-invention, à l'échelle internationale, de l'économie sociale** pour repenser les termes du développement économique et social sur la base d'une reconfiguration des rapports entre le marché, l'État et la société civile, notamment autour de la notion d'économie plurielle et de développement de l'intérieur (Fall, Favreau et Larose, 2004)

2.4. L'économie sociale : levier de changement ou relais de l'État ou du marché ?

Certes, cette dimension de levier de changement social a pu s'affaiblir avec le temps dans certaines composantes plus instituées de l'économie sociale, comme l'indique l'évolution de certaines coopératives et mutuelles traditionnelles qui, en se développant et/ou en adoptant des stratégies économiques plus classiques, se sont plus ou moins éloignées des mouvements sociaux qui les avaient fait naître. Mais cet éloignement n'est pas le propre de l'économie sociale. Les syndicats et les partis politiques de gauche se sont également détachés de leur base sociale initiale et de l'impulsion du mouvement d'origine. Cette tendance a un nom : l'institutionnalisation, laquelle a ses avantages (la reconnaissance sociale), ses travers (l'encadrement normatif de l'État) et ses possibilités (la démocratisation du développement dans les secteurs où les initiatives s'investissent).

D'une manière générale, ces initiatives aujourd'hui, peuvent jouer un rôle important dans la mise en oeuvre des nouvelles politiques publiques, très souvent sur le mode de l'« implication négociée », car les différents dispositifs se fondent souvent sur des logiques différentes, parfois même contradictoires, ce qui induit la nécessité de **gérer les tensions entre deux pôles, celui de levier ou de relais** : s'associer au service public dans le cadre d'une démarche partenariale ou s'inscrire dans la simple sous-traitance de l'État central; être actif dans une nouvelle politique décentralisée ou être « succursalisé » par l'État central ; se faire reconnaître dans des processus de longue durée ou être inscrit dans des mesures publiques de caractère provisoire.

En fait, l'économie sociale fortement instituée qui évolue principalement sur le marché (surtout les coopératives et les mutuelles) est confrontée historiquement au risque de la banalisation, c'est-à-dire devenir des entreprises comme les autres. Mais elle fait aussi **la preuve que la démocratie peut ne pas s'arrêter aux portes des entreprises.**

De son côté, l'économie sociale instituée qui évolue surtout dans des missions de service public (des associations principalement) est de son côté confrontée historiquement au risque de la sous-traitance. Mais elle fait aussi **la preuve qu'il est possible de transformer l'État social** au moins au niveau micro et mezzo (communautés locales et régions). Bref, il faut se garder de tout optimisme naïf y compris pour la NÉS. Partout dans le monde, selon les principales recherches disponibles à cet égard, les nouvelles initiatives associatives et coopératives manifestent une vitalité socioculturelle certaine mais sont de peu de poids sur le plan économique, n'ont que peu de visibilité, disposent pour le moment que d'une faible couverture légale, ont une position souvent instable entre celle d'agents des pouvoirs publics et celle de partenaires. Elles sont souvent fragilisées quant à leur financement, ont besoin de professionnalisation et ont parfois une focalisation trop marquée sur des enjeux locaux au détriment des enjeux plus mondiaux (comme par exemple la pollution, les migrations, les termes de l'échange mondial, etc.).

3. L'ÉCONOMIE SOCIALE : ESSAI DE THÉORISATION SUR LES RESSORTS DE CETTE FORME D'ACTION COLLECTIVE

3.1. L'économie sociale a 150 ans d'histoire

Il y a depuis 150 ans au Nord, un **pan entier de l'économie qui s'est écarté – à des degrés divers — des lois du marché et de la régulation publique**, pan de l'économie périodiquement éclipsé par une partie du mouvement ouvrier lui-même qui la considérait comme le cheval de Troie du capitalisme en son sein (la tradition communiste) et par l'étatisme qui ne conçoit le développement que par la seule intervention de la puissance publique. C'est la crise de l'emploi, puis celle de l'État providence qui a permis la sortie de l'éclipse de la période des « Trente glorieuses » (1945-1975).

Avec ces 150 ans d'histoire, on peut aussi dire que l'économie sociale est d'abord (mais pas exclusivement) **un héritage des classes populaires au même titre que le syndicalisme et les partis politiques de gauche**. L'histoire des *Pionniers de Rochdale* traduit fort bien ce point de vue général. Les *Pionniers de Rochdale*, fondateurs du mouvement coopératif britannique, ont pour nom *Les Équitables Pionniers de Rochdale*. Ce n'est pas un hasard. Cette première coopérative, fondée en 1844, en banlieue de Manchester, ville fort représentative de la grande industrie textile du 19^e siècle, avait pour conviction que le commerce était aux mains d'« intermédiaires parasites » (Gueslin, 1998). On sait que les principes fondateurs du mouvement coopératif qui ont émergé à Rochdale ont fait le tour du monde et forment la matrice de la déclaration de principe de l'actuelle Alliance coopérative internationale (ACI).

Une première ligne de force se dégage donc de ces 150 ans d'histoire : l'économie sociale dans les pays industrialisés, notamment ses branches coopérative et mutualiste, s'est développée parmi des classes laborieuses exploitées et luttant pour améliorer leurs conditions de vie très précaires. En d'autres termes, comme on l'a souvent souligné, la coopération est d'abord « fille de la nécessité », réponse à la pression de besoins fortement ressentis par divers secteurs des classes populaires (Desroche, 1976). Cette **condition de nécessité** constitue une première dimension, de caractère **socio-économique**, à intégrer dans une **grille d'analyse** qui cherche à comprendre l'économie sociale d'aujourd'hui. De cette façon, nous identifions aussi un des rôles traditionnels joué par l'économie sociale, rôle bien mis en évidence par les théories économiques des organisations sans but lucratif (Salamon et Anheier, 1996 et 1998) : ce type d'entreprises et d'organisations naît ou se développe en réponse aux défaillances de l'économie dominante, en particulier aux besoins non rencontrés par le marché ou l'État.

C'est ainsi, par exemple, que les coopératives de consommation ont d'abord été l'expression d'efforts collectifs pour trouver des réponses à certains besoins essentiels : obtenir des produits de

base (nourriture, vêtements...) au meilleur prix possible parce que les moyens de subsistance étaient alors fort maigres. Pour leur part, les coopératives ouvrières de production ont d'abord traduit la réponse de travailleurs – surtout des artisans – qui, face à l'industrialisation capitaliste, ont voulu défendre leur métier, rester maîtres de leur travail et ne pas se laisser enfermer dans un salariat alors synonyme de dépossession. Sans parler de ceux qui avaient tout simplement été précipités dans le chômage par le capitalisme naissant et qui tentaient de riposter en se regroupant à quelques-uns pour créer leur propre entreprise (Demoustier, 2001 : 20-33).

L'histoire mutualiste peut être évoquée dans le même sens. Les « sociétés de secours mutuel » se sont multipliées dès le début du XIX^e siècle parce que les systèmes de prévoyance collective faisaient défaut, alors même que les risques d'accidents du travail et de maladie étaient très élevés. N'ayant que de faibles moyens financiers pour faire face aux coûts de traitements médicaux, à l'arrêt momentané ou prolongé de rentrées salariales, provoqué par la maladie ou l'invalidité, des familles de milieux populaires s'associaient pour alimenter par des cotisations modestes mais régulières des caisses de secours qui les aidaient en cas de malheur (Peticlerc, 2001).

Mais cette explication à elle seule est insuffisante. Une deuxième dimension, **de caractère socioculturel**, doit être prise en compte pour analyser les ressorts de l'économie sociale. En effet, la nécessité ne suffit pas à expliquer cette **forme d'action collective** qui est à la base de ses manifestations. L'**identité collective**, par l'appartenance à un même groupe dont les membres ont conscience de participer à un destin commun, forme un second registre d'explication déjà développé par Tocqueville au 19^e siècle. Celui-ci fait en effet de l'association une condition de la démocratie par l'engagement public qu'elle révèle et entretient. En ce sens, le dynamisme de l'économie sociale dans le monde ouvrier au 19^e siècle et au début du 20^e siècle a été l'expression d'une culture de métier menacée mais traversée par l'exigence démocratique, puis d'une culture de classe certes dépossédée mais largement solidaire. C'est au sein du mouvement ouvrier qu'ont émergé divers types d'organisations : des syndicats, des partis ouvriers, des mutuelles, des coopératives et des associations.

Cet ensemble d'organisations du mouvement ouvrier a fait œuvre collective – en dépit de leurs oppositions et différends - en contribuant à transformer la **condition prolétarienne** du siècle dernier qui était surtout faite de marginalité sociale, de précarité du travail et d'absence de droits en **condition ouvrière** en obtenant certains droits sociaux et la reconnaissance d'organisations propres, puis, finalement, en transformant cette condition ouvrière en **condition salariale** par l'obtention d'une pleine citoyenneté à la faveur de protections sociales universelles de caractère public (Castel, 1995).

Leurs membres étaient reliés par le travail, par une même culture populaire et par des luttes leur faisant vivre à tous ce que d'aucuns ont nommé une « intégration conflictuelle » (Touraine). Il y avait donc bien des **identités collectives** (ou à tout le moins une communauté de destin) génératrices d'institutions nouvelles qui ont constitué les premières souches de l'économie sociale. Contrairement à l'opinion assez répandue dans la gauche traditionnelle, l'économie sociale est née au sein de mouvements qui se voulaient des leviers de transformation sociale, mouvements

également convaincus de la possibilité de faire vivre des rapports sociaux de solidarité **dans et par des activités économiques**.

3.1.1. Le mouvement ouvrier et la conquête d'espaces démocratiques dans les entreprises : des stratégies multiples dont celle de l'économie sociale.

Un des vices majeurs du capitalisme dans ses débuts, vice qu'on retrouve aujourd'hui dans nombre de pays dit émergents, c'est que la **démocratie s'arrête aux portes des entreprises**. Le mouvement ouvrier dès le début du 19^e siècle a lutté pour des conquêtes démocratiques dans l'entreprise. Il a d'abord cherché à concevoir des formes d'organisation de l'économie où pourraient s'appliquer intégralement le respect des principes démocratiques. C'est la **tradition coopérative** qui en sera la meilleure expression jusqu'à aujourd'hui. Mais cette forme d'entrepreneuriat demeure minoritaire au sein d'un océan d'entreprises capitalistes. L'idée d'**autogestion** et de **cogestion** avec la pluralité des centres de décision que cela implique aura aussi ses lettres de créance pendant un certain temps, la Yougoslavie socialiste des années 1960 en fournissant un exemple mais qui ne fera pas long feu.

En fait la lutte pour la démocratisation des entreprises prendra surtout la forme que le **syndicalisme** lui donnera : introduire des **contre-pouvoirs dans l'entreprise capitaliste elle-même** en limitant l'arbitraire patronal, en grugeant progressivement, par l'intermédiaire de conventions collectives, les « droits de gérance » en ce qui a trait au temps de travail (les 8 heures par jour, puis les 35 heures par semaine), à la sécurité d'emploi, à la gestion des régimes de retraite...

Finalement, un certain nombre de droits démocratiques seront acquis par **l'arrivée de partis ouvriers dans les parlements**, ce qui amène du coup des législations du travail et des législations sociales contribuant à la construction d'un État social. La **tradition mutualiste** sera mise à profit dans ce cadre pour développer les systèmes de gestion des diverses assurances sociales. Le syndicalisme tout comme l'économie sociale constituent donc les deux stratégies de base dans la perspective de développement de « contre-pouvoirs » (les pas de fourmi) par rapport à la stratégie du pas de géant alimenté par la perspective que véhicule l'utopie socialiste surtout portée par les partis politiques ouvriers.

3.2. Des expériences historiques significatives d'économie sociale

Au Québec, l'Union des producteurs agricoles (UPA), a mis sur pied, il y a plus de cent ans, un mouvement coopératif remarquable de dynamisme dans la commercialisation d'une large partie de

leur production⁸. Ce mouvement coopératif a été construit sur une identité socioculturelle forte mais peu reconnue à l'époque, celle du peuple canadien français. En cherchant par tous les moyens à commercialiser ses productions et à acheter ses intrants à des prix plus favorables que ceux imposés par les grands négociants, ces agriculteurs misaient sur un développement économique autonome et affirmaient en même temps leur identité. Les syndicats à la même époque, partout en Amérique du Nord, sont inspirés par les Chevaliers du travail, qui à la fin du 19^e siècle, faisaient du modèle coopératif une composante de leur programme de réformes sociales (CSN/CEQ, 1979). Nombre de syndicats vont ainsi s'occuper eux-mêmes de la mise sur pied des programmes d'assurance-vie collective (Monde ouvrier, mai-juin 2003, p. 8)⁹. Les mêmes facteurs se retrouvent dans l'histoire des caisses populaires Desjardins. La condition d'identité collective y était tout aussi présente. C'est l'identité francophone qu'on cherche alors à défendre face à la domination anglo-saxonne.

3.2.1. Le mouvement Desjardins au Québec : 100 ans d'économie sociale dans le secteur du crédit et de l'épargne.

Le mouvement Desjardins a aujourd'hui, après 100 ans d'existence, plus de 5 millions de membres seulement au Québec avec 608 caisses populaires et d'économie et 898 points de service. Il couvre l'ensemble du territoire québécois, mobilise 18 000 dirigeants bénévoles et 36 000 employés. En 2003, il dispose d'actifs de plus de 94 milliards de dollars (CAN) formant ainsi la première institution financière québécoise tant au plan du crédit à la consommation que de l'épargne personnelle ou du crédit commercial et industriel. Il a aussi des services dans les assurances, les fiducies et valeurs mobilières et investit dans les entreprises québécoises à partir d'Investissement Desjardins. La recherche en sciences sociales portant sur la société québécoise et son « modèle de développement » fait généralement consensus pour affirmer que la cohabitation et la synergie de Desjardins avec l'économie publique québécoise (Hydro-Québec, la Caisse de dépôts, la SGF, le réseau de l'Université du Québec, etc.) a permis au Québec de forger son propre développement.

Le mouvement Desjardins est un exemple-type d'une forme de mobilisation sociale de la population canadienne française des débuts du siècle, défavorisée par le système bancaire de l'époque : les premières caisses populaires sont nées au début du siècle (1901) sous l'impulsion d'Alphonse Desjardins à partir de l'expérience de l'économie sociale allemande et belge de Raiffaisen. Après plusieurs décennies de décollage lent et de peu d'impact structurant, sauf au niveau micro, il a pris son élan définitif dans les années 1960, élan qui n'a pas cessé depuis. (Lévesque, B. et al, (1997), *Desjardins : Une entreprise et un mouvement ?*, Presses de l'Université du Québec, Québec)

⁸ À noter l'expérience québécoise de commercialisation collective de la production agricole est aujourd'hui mis à profit dans des pays d'Afrique et d'Amérique latine. Voir à ce propos le programme de travail de l'UPA Développement international dans Favreau et Fréchette (2002).

⁹ Pendant qu'Alphonse Desjardins s'inspire des banques populaires qui existaient alors en Europe, le syndicaliste québécois Gustave Francq s'inspire de son pays d'origine, la Belgique, et préconise la mise sur pied de magasins coopératifs dans le domaine de la consommation pour les produits de première nécessité.

3.2.2. Le Complexe coopératif Mondragon

L'histoire du complexe coopératif de Mondragon au Pays Basque espagnol montre que cette grille d'analyse ne vaut pas seulement pour l'économie sociale la plus ancienne. On sait en effet à quel point l'affirmation de l'identité basque a joué un rôle important dans la naissance et le développement de Mondragon, même s'il ne s'agit pas du seul facteur ayant favorisé son émergence. Au fond, les deux conditions ci-haut mentionnées étaient adéquatement remplies : la nécessité, c'est-à-dire l'ensemble des besoins de reconstruction au lendemain de la guerre civile et de la Seconde guerre mondiale ; l'identité collective, cette réponse d'une culture, d'un peuple, face au risque de domination castillane. Ces deux facteurs expliquent dans une large mesure le dynamisme et, aujourd'hui encore, la vitalité de ce mouvement coopératif.

ENCADRÉ 3

Le Complexe coopératif de Mondragon au Pays Basque espagnol

Le Complexe coopératif de Mondragon au Pays Basque espagnol

Mondragon est cette région pauvre du Pays Basque espagnol qui dans les années 1950 relance son développement à partir quasi-exclusivement d'organisations et d'entreprises d'économie sociale. Le complexe coopératif à l'origine est composé d'une Caisse centrale d'épargne et de crédit liée organiquement à sept ou huit entreprises industrielles (appareils ménagers, tels des frigos, poêles, etc.). Aujourd'hui, après 40 ans, la région dispose d'une main-d'oeuvre salariée de 30 000 personnes dans des entreprises et des organisations coopératives (usines, commerces, collèges technique, hôpitaux, etc.). L'analyse confirme que Mondragon a su traverser la crise économique des années 1980-90 autrement que partout ailleurs en Europe dans les même secteurs par sa capacité d'adaptation technologique et sa politique de requalification de la main-d'oeuvre.

Finalement, un troisième facteur vient jouer, c'est celui des créateurs d'utopies : celle du socialisme communautaire d'un Owen, d'un Saint-Simon, d'un Fourier ou d'un Proudhon, celle du projet socialiste d'un Mauss ou d'un Jaurès ou celle des chrétiens sociaux tels Leplay ou Raiffenssen. Ou encore des réalisateurs ou porteurs de projets qui, tels les Pionniers de Rochdale, ont su dégager des principes transversaux à l'ensemble de l'économie sociale. Bref, la **pensée sociale de chaque époque**, celle qui cherche à se démarquer, voir à établir une rupture avec la pensée économique du capitalisme, influence, anime ou légitime la recherche de nouvelles avenues et l'ambition d'une transformation sociale d'ensemble.

Des paramètres semblables jouent dans de nombreux pays du Sud où se développe une économie populaire et solidaire qui, à bien des égards, rappelle l'émergence de l'économie sociale dans les pays industrialisés. À titre d'exemple parmi tant d'autres possibles, Villa el Salvador au Pérou est une sorte de Mondragon latino-américain : 350 000 habitants en banlieue de Lima se sont donnés un aménagement du territoire qui combine l'organisation du voisinage par pâtés de maisons et l'organisation de services communautaires autour de 120 places publiques et d'un réseau de petites entreprises inscrites pour partie dans une dynamique d'économie sociale et solidaire¹⁰ En l'occurrence, la communauté de destin est sans doute moins fondée sur une identité culturelle très spécifique que sur une condition sociale largement commune et sur une appartenance territoriale précise, d'ailleurs aussi présente dans le cas de Mondragon¹¹.

En somme, la coopération, et plus globalement l'ensemble de l'économie sociale, est fille de la nécessité mais aussi fille d'une identité collective : faite d'initiatives économiques lancées sous la pression de besoins cruciaux, l'économie sociale est aussi portée par une identité collective ou une communauté de destin forgée par des facteurs d'ordre culturel (de langue, de religion, de territoire comme espace de vie commune, etc.). Enfin, elle est inscrite dans la dynamique de mouvements intellectuels et sociaux porteurs d'une visée de transformation de toute la société, d'une société où le développement serait démocratique et équitable.

3.3. Le renouvellement de l'économie sociale : la sortie de l'éclipse

On assiste dans les 30 dernières années à un **renouvellement de l'économie sociale** un peu partout dans le monde. Au Québec, ce renouvellement passe notamment par les coopératives de développement régional (CDR) dans les années 1980-90, notamment en dehors des grands centres urbains, et par de nouvelles formes de coopératives, telles les coopératives de solidarité. Ces coopératives sont principalement regroupées au sein du Conseil de la coopération du Québec (CCQ), le plus ancien des regroupements québécois d'économie sociale. Ce renouvellement passe

¹⁰ Voir l'analyse de l'expérience de Villa el Salvador dans Favreau et Fréchette (2002).

¹¹ Nous rejoignons ici les travaux de plusieurs chercheurs qui expliquent le lancement d'initiatives d'économie sociale par l'appartenance à des collectifs (sectoriels ou territoriaux) porteurs de cohésion sociale. Sur cette question voir notamment les travaux canadiens (Fairbain, 1991), américains (Perry, Stewart E., 1987) ou européens (Jacquier, 1992). Ces travaux ont mis en évidence le fait que lorsqu'il y a une identité sociale et culturelle très forte au sein d'une entreprise ou d'une collectivité, celle-ci garde beaucoup mieux ses spécificités, son autonomie et sa capacité d'action propre.

aussi par les initiatives sectorielles plus récentes issues du Sommet du gouvernement du Québec en 1996 (petite enfance, ressourceries, entreprises d'insertion...) regroupées surtout au sein du Chantier d'économie sociale. Ces deux regroupements exercent des fonctions d'interlocuteurs auprès des gouvernements en la matière et sont des lieux de concertation, de formation, de délibération et de soutien au développement des communautés locales et des régions¹².

Si l'on veut bien prendre l'explication précédente sur l'émergence de l'économie sociale au 19^e siècle et au début du 20^e jusqu'à la 2^e Guerre mondiale comme premier éclairage, le redéploiement aujourd'hui de l'économie sociale pourrait alors s'expliquer par la réactualisation, sous des formes différentes, des conditions socio-économiques, des conditions socioculturelles et des conditions intellectuelles propres à l'émergence de l'économie sociale d'hier.

En effet, dans les pays du Nord, la condition de nécessité joue avec bien plus de force que dans la période dite des « Trente Glorieuses » parce que le modèle de développement de cette période est entré en crise. C'est en particulier, **la transformation du rôle de l'État-providence** dans de nombreux domaines et **la crise de l'emploi** qui ont fait émerger de nouvelles nécessités pour de plus en plus de personnes auparavant protégées. De **nouvelles demandes sociales** sont ainsi apparues, traduisant des besoins qui ne sont pas ou ne semblent plus être satisfaits de manière suffisante par le marché ou par l'intervention publique.

Si l'économie sociale avait été au 19^e siècle et au début du 20^e siècle une réponse inédite en même temps qu'une adaptation fonctionnelle à l'économie de marché, en ce début de 19^e siècle, la nouvelle économie sociale est une réponse innovatrice à l'incapacité conjointe du marché et de l'État à assurer protection sociale et plein emploi sur les bases qui les avaient rendus possibles lors de la période d'expansion d'une économie mixte (1945-1975). Dans les pays du Sud, la crise structurelle ayant davantage fait de ravages, l'économie populaire comme réponse de survie des populations et l'économie sociale et solidaire comme stratégie de redéploiement du développement, se sont peu à peu imposées avec encore plus de vigueur (Fall, Favreau et Larose, 2004 ; Castel, 2002 ; Rouillé d'Orfeuil, 2002 ; Develtere, 1998).

Dans les sociétés du Nord, la condition d'identité collective, le ferment social permettant de créer un effet de levier, pose sans doute davantage problème que la condition de nécessité. Une série de facteurs jouent contre cette identité collective : l'individualisme ambiant de même que la crise des dispositifs traditionnels de socialisation (la famille, l'école, le réseau de voisinage, le syndicalisme, l'action politique ouvrière, etc.). Ce qui est moins le cas des pays du Sud. Toutefois, il existe encore aujourd'hui un terreau où s'enracinent de véritables dynamiques collectives et où naissent de nombreuses initiatives d'économie sociale. Ce terreau, c'est celui de la **vie associative** qui bouillonne et prend des formes multiples. Le foisonnement associatif contemporain n'est certes plus souvent l'expression d'identités collectives globalisantes. Mais il témoigne de prises de conscience collectives face aux défis présents. Les exemples les plus marquants sont sans doute : 1) au Nord, l'émergence de nombreuses initiatives de lutte contre la pauvreté de collectivités

¹² Voir le cahier de la CRDC sur «Les regroupements nationaux d'économie sociale au Québec» (Favreau, 2005).

locales et régionales qui refusent de se laisser enfermer dans une culture d'assistance ; 2) au Sud, la montée en puissance d'ONG et de gouvernements locaux engagés dans des projets de soutien au développement local et à l'économie sociale ; 3) la percée, au Nord comme au Sud, de thèmes tels ceux de l'économie sociale et solidaire, de la gouvernance démocratique, du capital social, etc. dans les grandes institutions ou conférences internationales.

En toute éventualité, l'une des hypothèses centrales qui émane de plusieurs recherches réalisées ou en cours est la suivante : la **vie associative**, se prolongeant pour partie en **développement coopératif et/ou mutualiste**, est le **creuset** d'un renouvellement de l'économie sociale au Sud comme au Nord (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999). Comme le suggère l'expérience de plusieurs pays, sur dix ou quinze ans, des initiatives économiques populaires en pleine poussée sont à l'origine de **réseaux socio-économiques combinant des dimensions marchandes et non marchandes** au sein d'activités productives traversées par une perspective éthique de démocratisation de l'économie, réseaux soutenus par des États progressistes et/ou par certains dispositifs de coopération internationale (ONGD, coopération étatique décentralisée). Ces initiatives cherchent en effet à renforcer simultanément l'appartenance sociale à des communautés et la création d'emplois tout en remettant en question la logique d'adaptation au mode de production marchand.

En d'autres termes, tout en assumant une partie des contraintes liées à l'économie de marché, ces activités économiques essaient, dans un nombre considérable de chantiers (emploi, santé et services sociaux, éducation, loisirs, habitat, environnement, échanges commerciaux entre le Nord et le Sud...) de se distinguer qualitativement en regroupant des personnes en tant qu'associés d'une même entreprise poursuivant tout à la fois des objectifs sociaux et des objectifs économiques, misant principalement sur un mode de gestion démocratique et utilisant le capital disponible dans une perspective d'entrepreneuriat social ou collectif.

3.4. Des exemples d'initiatives contemporaines d'économie sociale

3.4.1. Le Fonds de solidarité de la FTQ

Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) a été créé en 1983. Ce fonds est pleinement sous la direction d'une organisation syndicale et la plus grande partie de sa capitalisation provient des travailleurs qui y déposent leur épargne retraite. Aujourd'hui, le Fonds de solidarité est devenu l'un des principaux acteurs dans le domaine du financement des petites et moyennes entreprises (PME). Le Fonds de la FTQ est un fonds d'économie sociale dont l'objectif est de participer au développement économique du Québec par le maintien ou la création d'emplois. Par exemple, en 2004, il comptait sur la participation de plus de 400 000 actionnaires, avait à son actif, depuis ses débuts, la création ou le maintien de plus de 75 000 emplois à la

grandeur du Québec, dans le cadre d'une stratégie qui se déploie dans 86 SOLIDE, 17 fonds régionaux et une vingtaine de fonds spécialisés. Il disposait pour se faire, d'un actif de plus de 5 milliards de dollars. Le Fonds de solidarité a développé au fil de son histoire des partenariats avec plus de 1 100 entreprises et repose sur un réseau de plus de 2 000 représentants locaux issus du mouvement syndical (FTQ surtout).

3.4.2. L'Atelier du Chômeur à Sorel : un groupe d'entraide devenu une entreprise sociale en environnement.

L'entreprise L'Atelier du Chômeur du Bas-Richelieu est née d'un comptoir d'entraide mis sur pied dans les années 1960 par un groupe de chômeurs de Sorel (Municipalité régionale de comté du Bas-Richelieu en Montérégie). La mission et les objectifs de l'entreprise sont de favoriser le retour au travail des personnes exclues du marché du travail (plus spécifiquement les jeunes de 18 à 25 ans) par des activités de **récupération** et de **recyclage** de biens domestiques (matières résiduelles secondaires).

Depuis 1992, l'entreprise a un statut d'OSBL et depuis 1998 un statut d'entreprise d'insertion. Son membership est composé d'employés réguliers, de stagiaires et de membres de la communauté. L'Atelier emploie une douzaine de travailleurs réguliers. Il emploie aussi une trentaine de stagiaires chaque année dans des activités de formation et d'apprentissage par le travail conçues pour ces derniers. L'Atelier offre non seulement des services de formation et d'intégration en emploi aux personnes exclues du marché du travail. Il offre un autre service d'importance à la population du Bas-Richelieu, celui de la collecte sélective de vêtements, d'appareils ménagers et d'utilité domestique et de meubles dans les résidences sur tout le territoire, tant urbain que rural, entourant l'agglomération de Sorel-Tracy.

L'Atelier du Chômeur gérait en 2000 un budget annuel de 670 000 \$ dont 50 % provenait de revenus autogénérés. Les autres sources de financement sont publiques (les programmes d'insertion d'Emploi-Québec) mais aussi associatives et coopératives : entre autres, l'Atelier a pu bénéficier d'un prêt de démarrage de la Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs du Québec (1992) et d'un soutien de la Maison d'animation populaire, une organisation communautaire locale (Beaudoin et Favreau, 2000).

3.4.3. Le Carrefour financier solidaire

Le Carrefour financier solidaire est une initiative sans précédent de regroupement d'outils financiers que la CSN, à différents moments de son itinéraire syndical, avait mis en place : la Caisse d'économie solidaire Desjardins qui soutient au delà de 200 entreprises d'économie sociale au Québec, Maintien création d'emploi (MCE Conseils) qui soutient la reprise d'entreprises par les travailleurs aux prises avec une fermeture, Bâtirente qui vise à offrir un régime de retraite aux employés qui n'en n'ont pas dans le cadre de leur emploi, Fondation (56,000 actionnaires, un actif de 350 millions de dollars et une présence dans une centaine d'entreprises) et Filaction, deux fonds de développement qui soutiennent le démarrage ou la consolidation d'entreprises sur la base de critères tout à la fois économiques (viabilité et création ou maintien d'emplois,) et sociaux (gestion participative, équité sociale, intégrité écologique). Tous ces outils, par la mise en œuvre de leur regroupement en 2004, se retrouvent au même endroit, le Carrefour financier solidaire, lequel dispose désormais d'un chiffre d'affaires qui dépasse le milliard de dollars (Mensuel *Réseaux*, février 2005).

4. L'ÉCONOMIE SOCIALE AU NORD PEUT-ELLE ÊTRE UNE INSPIRATION POUR LE SUD ?

De la lecture que nous faisons de l'histoire de l'économie sociale au Nord, il convient de relever, derrière ces initiatives, trois choses importantes qui rejoignent les préoccupations des communautés locales au Sud :

- ▶ **L'histoire démontre que les mouvements sociaux, par l'économie sociale, participent au développement économique**, chose généralement ignorée ou certainement sous-estimée. C'est l'UPA, c'est-à-dire historiquement le syndicalisme agricole québécois qui développe un modèle coopératif dans le secteur agro-alimentaire pour assurer une gestion collective des produits de ses membres offerts sur le marché ;
- ▶ **L'histoire démontre que l'économie sociale participe au développement général de la société québécoise**. Desjardins n'est-il pas né au début du 20^e siècle sur la base d'un déficit d'institutions financières qui seraient propres au Québec pour assurer son développement de l'intérieur. De même, plusieurs organisations évoluent depuis très longtemps dans le monde des mutuelles d'assurance, jadis nommées sociétés d'entraide pour avoir initié le processus de socialisation des risques de maladie, d'accidents.... en des temps où l'État social était encore une utopie. La jonction de cette économie sociale avec l'économie publique (caisse de dépôts, Hydro-Québec, SGF...) fait du Québec une société où une grande partie de l'économie monétaire échappe à la stricte logique marchande (près de la moitié) ;
- ▶ **L'histoire nous révèle** aussi que le constat de départ de toutes ces initiatives **n'est pas la pauvreté** mais plutôt **le manque d'organisation de communautés et de groupes** sur le terrain du développement économique lequel manque **génère la dépendance** par laquelle vient la pauvreté. Comment alors ne pas penser à une certaine similitude avec la situation actuelle de nombreuses sociétés du Sud aujourd'hui :
 - a. Similitude de diagnostic : **un monde populaire acculé à la survie** et donc aux petits boulots ou à la migration (vers la ville ou vers les pays du Nord) ou encore asservi par les conditions qu'imposent des intermédiaires à la circulation des produits locaux ;
 - b. Similitude de perspective : la lutte contre les inégalités est une lutte contre la dépendance et passe donc par un développement de l'intérieur et non pas, comme le prétendent libéraux et néo-libéraux, par un processus de capitalisation extravertie complétée subsidiairement par des dispositifs de gestion sociale qui ciblent les populations les plus pauvres.

4.1. L'économie sociale : un concept fédérateur

Ces expériences et toutes celles que nous avons observées depuis une quinzaine d'années et les études de cas que nous avons menées révèlent une économie sociale et solidaire qui offre un **potentiel de développement de nouvelles formes de régulation démocratique, d'identité et d'utilité sociale**. Plutôt qu'une nouvelle forme de gestion sociale de la pauvreté, elles témoignent d'une réponse inédite à des besoins sociaux (emploi, santé, éducation, protection de l'environnement...) qui se conjugue avec le développement d'une vie démocratique locale dans les collectivités.

De plus, comme le suggère Fall pour les pays du Sud, le concept d'économie sociale peut s'avérer **fédérateur de nombreuses initiatives** issues de l'économie populaire, de mouvements associatifs, de syndicats, d'ONG, d'Églises, etc., mais qui évoluent ou évoluaient jusqu'à maintenant en rangs dispersés (Fall, 2001). Fédérateur par son **approche transversale** (par delà les secteurs, se regrouper sur une base territoriale commune), par son caractère **inclusif** (mutuelles, associations ou coopératives, mais aussi des initiatives plus informelles), fédérateur aussi par le **projet sociopolitique** dont il est porteur c'est-à-dire une démocratisation du développement et une redistribution de la richesse produite.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et articles scientifiques

- AZNAR et al. 1997. *Travail, activité, revenus pour tous? Vers l'économie plurielle*, Syros, Paris.
- BEAUDOIN, L. et L. FAVREAU. 2000. *Une entreprise d'insertion dans le domaine de l'environnement : l'expérience de l'Atelier du Chômeur du Bas-Richelieu inc.* Cahier de la CRDC, UQO, Gatineau.
- BENKO, G. 1998. *La science régionale. Que sais-je ?* No 3355, Paris.
- BENKO, G. et A. LIPIETZ. 2000. *La richesse des régions*, Paris, PUF.
- BESSIS, S. 1997. « Les nouveaux enjeux et les nouveaux acteurs des débats internationaux des années 90 », revue *Tiers-Monde*, no 151, Paris.
- BIDET, É. 1998. *L'économie sociale: un secteur d'avenir?*, in Problèmes politiques et sociaux, No 798, La Documentation française, Paris.
- BIDET, É. 1999. *Économie sociale*, dans l'encyclopédie des sciences sociales *Universalis*, Paris.
- CARPI, J.A. Tomas. 1997. « The prospects for the social economy in a changing world », *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 68, no 2, pp. 247-279.
- CASTEL, R. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.
- CASTEL, O. 2002. *Le Sud dans la mondialisation. Quelles alternatives?* La Découverte, Paris.
- CIRIEC. 2000. *Les entreprises et organisations du troisième système Un enjeu stratégique pour l'emploi.* CIRIEC, Université de Liège, Liège.
- COMEAU, Y., L. FAVREAU, B. LÉVESQUE et M. MENDELL. 2001. *Emploi, Économie sociale et développement local : les nouvelles filières*, PUQ, Sainte-Foy, Québec.
- CSN/CEQ. 1979. *Histoire du mouvement ouvrier au Québec (1825-1976)*, CSN/CEQ, Montréal.
- DACHEUX, E. et J.-L. LAVILLE. 2003. *Économie solidaire, les enjeux américains.* Revue *Hermès*, CNRS, Paris.
- DEFOURNY, J. et alii. 2001. *L'économie sociale comme outil de lutte contre la pauvreté* (volume 1). Groupe de recherche sur la société civile et l'économie sociale (STEP-BIT), Université de Liège, Liège (disponible sur le site du BIT, programme STEP).

- DEFOURNY J., P. DEVELTERE et B. FONTENEAU (dir.). 1999. *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Bruxelles, De Boeck Université.
- DEFOURNY, J. 1994. *Développer l'entreprise sociale*, Fondation du roi Baudoin, Belgique.
- DEFOURNY, J. et J. L. MONZON CAMPOS. 1992. *Économie sociale, entre économie capitaliste et économie publique*, CIRIEC, De Boeck Université, Belgique.
- DEFOURNY, J., P. DEVELTERE, et B. FONTENEAU. 1999. *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éd. De Boeck Université, collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles.
- DEFOURNY, J., L. FAVREAU et J.-L. LAVILLE (dir.). 1998. *Insertion et nouvelle économie sociale*, Paris, Desclée de Brouwer.
- DEMAZIÈRE, C. (dir.). 2000. *Entreprises, Développement économique et espace urbain*. Éditions Économica, Paris.
- DEMOUSTIER, D. 2001. *L'économie sociale et solidaire. S'associer pour entreprendre autrement*, Alternatives économiques/Syros, Paris.
- DESROCHE, H. 1976. *Le projet coopératif*, Éditions ouvrières, Paris.
- DEVELTERE, P. 1998. *Économie sociale et développement: les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement*, De Boeck Université, Paris/Bruxelles.
- DUVAL, G. 2002. *Le libéralisme n'a pas d'avenir*, La Découverte/Alternatives économiques, Paris.
- EVERS, A. 1998. « Sur l'étude John Hopkins. Un commentaire critique » dans *Une seule solution, l'association? Socio-économie du fait associatif*, La revue du MAUSS, La Découverte, Paris, pp.111-119.
- FAIRBAIN, B. 1993. *Co-operatives & Community Development*, Centre for the Study of Co-operatives, University of Saskatchewan, Saskatoon.
- FALL A. S., L. FAVREAU, et G. LAROSE. 2004. *Le Sud et le Nord dans la mondialisation. Quelles alternatives?* Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy et Karthala, Paris.
- FALL, Abdou Salam. 2000. « La société civile en Afrique de l'Ouest », *Économie et Solidarités*, vol.31, no 2, Presses de l'Université du Québec, Québec, pp. 82-109.
- FAVREAU, L. 2005. *Les regroupements nationaux d'économie sociale au Québec*, Cahier de la CRDC, UQO, Gatineau.
- FAVREAU, L. 2005. *Économie sociale et politiques publiques*. Cahier de la CRDC, UQO, Gatineau. FAVREAU, L., LACHAPPELLE, R. et J.-F. LAROSE. 2003. *L'économie sociale dans une perspective Nord-Sud*. Économie et Solidarités, no hors série, PUQ, Sainte-Foy.

- FAVREAU, L. 2004. « Économie sociale et développement des territoires ». Revue *Organisation et territoires*, vol.13, no 1, pp.9-20.
- FAVREAU, L., G. LAROSE, et A. SALAM FALL. 2004. *Altermondialisation, économie et coopération internationale*, Collection Pratiques et politiques sociales et économiques, Karthala (France) et Presses de l'Université du Québec (Québec).
- FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE. 2002. *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, PUQ, Québec.
- FAVREAU, L. 1999. « Économie sociale et mondialisation: une perspective globale » dans Defourny, J., P. Develtere, et B. Fonteneau, *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éd. De Boeck Université, collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles, pp.241-256.
- FAVREAU, L. et B. LÉVESQUE. 1996. *Développement économique communautaire, économie sociale et intervention*, Presses de l'Université du Québec, Sillery.
- GUESLIN, A. 1998. *L'invention de l'économie sociale*, idées, pratiques et imaginaires coopératifs et des mutuellistes dans la France du XIX^e siècle, Économica, Paris.
- HALL, P. et D. SOSKICE. 2001. *Varieties of Capitalism : The institutional foundations of comparative advantage*. Oxford University Press.
- JACQUIER, C. 1992. *Voyage dans dix quartiers européens en crise*, Paris, L'Harmattan.
- LAVILLE, J.-L. 1999. *Une troisième voie pour le travail*, Desclée de Brouwer, Paris.
- LAVILLE, J.-L. (dir.). 1994. *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer.
- LÉVESQUE, B. et M. MENDELL. 1999. *L'économie sociale: éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche*, Cahier de recherche du CRISES, Collection Études théoriques, no ET9908, UQAM, Montréal.
- LÉVESQUE, B. et al. 1997. *Desjardins: Une entreprise et un mouvement?*, Presses de l'Université du Québec, Québec.
- LÉVESQUE, B. 1997. « Démocratisation de l'économie et économie sociale » dans Laflamme et al, *La crise de l'emploi: de nouveaux partages s'imposent*, Presses de l'Université Laval, Québec.
- LIPIETZ, A. 2001. *Pour le tiers secteur. L'économie sociale et solidaire : pourquoi et comment?* Éd. La Découverte/La Documentation française, Paris.
- OCDE. 1996. *Réconcilier l'économie et le social. Vers une économie plurielle*, OCDE, Paris.
- MARÉCHAL, J.-P. 2000. *Humaniser l'économie*. Desclée de Brouwer, Paris.

- ORTIZ H. et I. MUNOZ. 1998. *Globalizacion de la solidaridad, un reto para todos*, GES/CEP, Lima, Peru.
- NOËL, A. 1996. « Vers un nouvel État-Providence. Enjeux démocratiques ». *Politique et société*, vol.30, no 15, pp.1-28.
- PECQUEUR, B. 2000. *Le développement local*, Syros/Alternatives, Paris.
- PERRI 6 et I.VIDAL. 1994. *Delivering Welfare*, CIES, Barcelone.
- PERRY, Stewart E. 1987. *Communities on the way (rebuilding local economics in the United States and Canada)*. State university of New York Press, Albany.
- PETICLERC, M. 2002., *La solidarité face au marché. Quelques réflexions sur l'histoire de la Mutualité au Québec*. Cahier du CRISES, UQAM, Montréal, 14 pages.
- PUTNAM, R. 1996. « Bowling Alone: America's Declining Social Capital », *Current*, no 373, pp. 3-9.
- REILLY, C.A. (dir.). 1995. *New Paths to Democratic Development in Latin America: the Rise of NGO-Municipal Collaboration*, Lynne Rienner Publishers, Boulder (USA) et London (UK).
- ROUILLÉ d'ORFEUIL H. 2002. *Économie, le réveil des citoyens (les alternatives à la mondialisation libérale)*, Alternatives économiques/Syros, Paris.
- ROUSTANG, G., J.-L. LAVILLE, B. EME, D. MOTHÉ, et B. PERRET. 1996. *Vers un nouveau contrat social*, Desclée de Brouwer, Paris.
- SALAMON L. M. et H. K. ANHEIER. 1996. *The Emerging Non profit Sector, an overview*, Manchester University Press, Johns Hopkins Non profit Sector Series 1, Manchester and New York.
- SALAMON L.M. et H. K. ANHEIER. 1998. *The Non Profit Sector in the Developing World*, Manchester University Press, Manchester and New York.
- VAILLANCOURT, Y. 2003. *L'économie sociale dans les services à domicile*. Collection PPSE, Presses de l'Université du Québec, Québec.
- VAILANCOURT, Y. 2000. « Social economy, Health and Welfare : the s Specificity of the Quebec Model within the Canadian context », *Revue canadienne de politique sociale*, no 45-46, Ottawa.
- VAILLANCOURT, Y. (dir.). 1999. *Le tiers secteur*, revue *Nouvelles pratiques sociales*, vol.11 et 12, PUQ, Sillery.
- VIENNEY, C. 1994. *L'économie sociale*, La découverte, Paris.

Revues en économie sociale

Annals of Public and Cooperative Economics, revue d'économie publique et sociale européenne dirigée par des chercheurs. Publiée par Blackwell, Oxford.

CIRIEC Espana, revue d'un collectif de chercheurs et d'entreprises d'économie sociale et collective. Mouvement socialiste.

Économie et Humanisme, revue française d'économie sociale et de développement local en France et dans les pays du Sud, surtout l'Afrique francophone. Née dans la mouvance du courant Économie et Humanisme de L.-J. Lebreton. Publiée à Lyon. Mouvement chrétien.

Économie et solidarités, revue canadienne d'économie sociale (anciennement Coopératives et Développement), publiée par un collectif de chercheurs et d'organisations de l'économie sociale, le CIRIEC Canada. Publiée à l'UQO, Gatineau.

Revue des études coopératives, mutualistes et associatives (RECMA) devenue Revue internationale d'économie sociale. Revue française fondée en 1921 par C. Gide. Animée par un collectif de chercheurs et de dirigeants de l'économie sociale française. Publiée à Paris.

Des sites de référence en économie sociale

www.uqo.ca/observer

Site en économie sociale et en développement régional de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais. Multiples liens avec des sites dans ce champ d'étude et de recherche au Québec, au Canada et dans le monde. Nombreuses références, cahiers de recherche, ouvrages recommandés, monographies d'expériences, information sur des activités (séminaires, colloques...).

www.uqo.ca/ries2001

Site en développement international de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais. Multiples liens avec des sites dans ce champ d'étude et de recherche au Québec, au Canada et dans le monde. Nombreuses références, cahiers de recherche, ouvrages recommandés, monographies d'expériences, information sur des activités (séminaires, colloques, rencontres internationales...) au Québec et ailleurs dans le monde, notamment dans une perspective Nord-Sud.